

**SOCIALE,
PAYSANNE,
AGRO-
ÉCOLOGIQUE.**

VISION 2030

**POUR UNE AGRICULTURE
DU FUTUR**



Notre vision 2030

Nous avons une vision. Une vision qui transforme fondamentalement le système de l'agriculture et de l'alimentation suisse. Les jeunes vont de l'avant et nous montrent la voie. Cependant nous sommes tous concernés par les défis actuels à relever. Beaucoup de choses vont et doivent changer d'ici 2030. Voici une première esquisse pour démontrer les raisons valables qui soutiennent notre combat. Peut-être est-ce seulement un rêve d'une agriculture, voire d'un système alimentaire, comme il pourrait se profiler pour l'an 2030. Car pour nous, il est évident que notre agriculture a un futur!

Social – une agriculture qui place l'humain au centre et les considère faisant partie intégrale d'un système fonctionnel. Cette agriculture tend à rapprocher les humaines et à garantir par la même occasion leur bien-être. Toute citoyenne et tout citoyen du monde possède le droit à une alimentation en suffisance, saine et cultivée de manière durable. De ce fait, une répartition équitable des récoltes est une condition et un devoir collectif. Une agriculture sociale signifie une démocratie alimentaire qui permet aux humaines de se prononcer et leur donnent la possibilité de participer à l'élaboration du système d'agriculture et d'alimentation. Social signifie aussi une valorisation à l'encontre de la nourriture, du travail implicite, de la biodiversité, ainsi que des ressources des sols, de l'eau et de l'air, éléments cruciaux de la production.

Paysan – une agriculture paysanne qui permet aux agricultrices et agriculteurs d'effectuer l'essentiel de leur travail de production agraire dans des conditions dignes et de manière autodéterminée. Ses racines sont locales et diversifiées. L'agriculture paysanne ouvre des perspectives, offre une certaine autonomie économique, maintient une grande partie de la création de richesses en amont de la chaîne de production et garantit la qualité et la sécurité alimentaire. La protection de l'environnement, la solidarité avec les paysannes et paysans, ainsi qu'avec les ouvrières et ouvriers agricoles de toutes les régions du monde, sont des éléments fondamentaux de l'agriculture paysanne. C'est à travers une pensée globale à long terme et la préservation de la diversité que la population bénéficiera d'une nourriture saine.

Agroécologique – une agriculture qui relie le savoir local et traditionnel avec les nouvelles connaissances scientifiques et les méthodes modernes. L'agroécologie est une discipline scientifique, un mouvement social, une pratique de tous les jours et est conçue comme facteur de réussite économique. Ce type d'agriculture représente un système intégré qui fonctionne sans additifs artificiels. Les pratiques agroécologiques permettent aux agricultrices et agriculteurs une production adaptée aux conditions environnementales qui prévalent. Ainsi les ressources peuvent être utilisées judicieusement et avec parcimonie, tout en leur assurant un revenu correct. En tout temps, la résilience du système est placée au centre garantissant une production durable et une protection face aux événements climatiques extrêmes.

1. SOCIALE



1.1 Évolution des valeurs, formation

En 2030, la nourriture et le travail de production doivent être revalorisés. Le critère principal du meilleur marché ne pourra plus s'appliquer. Nous devons arriver à un entendement où le droit et la responsabilité de chaque citoyenne et citoyen soit d'exiger une alimentation bonne et saine pour tous. Dans ce contexte, la notion de « démocratie alimentaire » prend de l'importance. Cela signifie que chaque citoyenne et citoyen participe à l'élaboration du système alimentaire. Ces avancées entraînent également un basculement dans d'autres secteurs sociaux, comme par exemple le système éducatif. L'importance de l'alimentation et l'intérêt d'une agriculture saine et durable devraient appartenir à l'éducation de base. Les fermes pourraient, parallèlement à la production, servir de lieux pédagogiques.

1.2. Habitudes de consommation et comportement d'achat

Pour garantir un avenir au système agraire et alimentaire dans le futur, les habitudes alimentaires des gens doivent impérativement changer. La consommation des produits animaliers devra être rectifiée. Il faudra favoriser les produits de la boucherie ou la fromagerie du coin en lieu et place de ceux ayant parcouru le monde, proposés à prix cassés et consommés quotidiennement. Il conviendra d'augmenter en particulier la valorisation des produits régionaux, locaux et de saison. L'achat ne doit plus se faire en premier lieu dans des surfaces anonymes de supermarchés mais plutôt dans des magasins indépendants où les gens ont connaissance de la provenance et de la fabrication des aliments. À l'avenir, grâce à la revalorisation des aliments et de leurs producteurs, les ménages, mais aussi l'ensemble de la chaîne de production, réduiront drastiquement le gaspillage de nourriture.



1.3. Conditions de travail

Il faut rendre les conditions de travail décentes dans le secteur de l'agriculture pour que tous les acteurs puissent vivre dignement, y compris la main-d'œuvre non familiale, souvent des travailleuses et travailleurs agricoles en provenance de l'étranger. Pour ce faire, les salaires doivent être revus à la hausse, afin de refléter la valeur du travail accompli. Aussi les horaires de travail inacceptables encore en pratique dans le secteur agricole devront être réduits et réglementés. Cela sera rendu possible en 2030 grâce à une répartition plus équitable de la rémunération dans la chaîne de production. De cette façon, une large partie de l'argent revient directement aux paysannes et paysans et ne reste pas stockée chez les grossistes ou les industries manufacturières. Dans notre vision, nombreuses sont les exploitations agricoles mises en place de façon plus solidaire. Celles-ci peuvent être gérées collectivement et fonctionneraient sur de nouvelles bases de travail et de vie communautaires.



1.4. Prix équitables et transparence

Les prix pratiqués des denrées alimentaires en 2030 devront être totalement transparents. Des coûts dissimulés ou externalisés ne devront plus exister. Car même encore en 2030, la population devra consacrer une part financière importante pour compenser la destruction de l'environnement accumulée au cours des dernières décennies. Dans dix ans, la transparence des coûts devra primer et par conséquent, les denrées alimentaires ayant un impact négatif environnemental devront être déclarées comme telles. Il convient de veiller à ce que les paysannes et paysans puissent agir et s'affranchir de l'industrie, du lobby agricole et des grands distributeurs. Qu'ils puissent décider par eux-mêmes ce qu'ils désirent cultiver, sous quelles conditions et dans quelles circonstances leurs articles seront livrés à la population. La transparence des coûts dissimulés permettra à la consommatrice et au consommateur de décider en toute connaissance de cause de leurs achats.



2. PAYSANNE

2.1 Production régionale et consommation

Au cours des dix prochaines années, nous devons promouvoir la consommation régionale à petite échelle par l'intermédiaire de systèmes de distribution bien développés. Cela fait non seulement sens du point de vue écologique mais offre également des avantages régionaux économiques et sociaux. Le réseau alimentaire régional et local renforce la relation entre l'agriculture et la population, réduit les trajets et encourage la solidarité. Ainsi l'indépendance économique des paysannes et paysans est fortifiée. En outre, des taxes équitables doivent être perçues sur les biens importés afin que la production indigène soit consolidée et qu'elle soit préférée par les citoyennes et citoyens.

2.2 Petites exploitations agricoles et exploitations familiales

En 2030, l'agriculture devrait se baser sur des exploitations de petite et moyenne dimension. Les grandes exploitations ne seront plus rentables étant donné qu'elles ne recevront plus les aides directes en fonction de leur surface. Celles-ci étant dorénavant liées aux effets de la production d'une exploitation sur les êtres humaines, les animaux et l'environnement. Le rôle essentiel incarné par les petites exploitations agricoles sur le développement d'une agriculture durable sera enfin reconnu dans les années à venir. Dès lors, il est de notre devoir de préserver les fermes encore existantes.

2.3 Solidarité paysanne

Pour bâtir une agriculture et une industrie alimentaire durables, nous avons besoin de la solidarité paysanne. Dorénavant paysannes et paysans pourront davantage travailler main dans la main et se soutenir mutuellement. Afin de produire de manière judicieuse et pérenne, les producteurs auront tout intérêt à s'unir pour former des coopératives et des associations. Ces alliances faciliteront le partage d'un savoir précieux (« Co-Creation ») qui ne sera pas perdu. Les modèles de financement alternatifs sont également essentiels au sein d'une agriculture portée vers le futur permettant de partager les coûts entre agriculteurs lors d'investissements importants. Cette manière de faire donne une plus grande indépendance financière, réduit le risque d'exploitation et permet de créer des conditions plus équitables pour tous.

2.4 Rentabilité

Le travail dans l'agriculture est une activité qui assure la durabilité économique et offre une perspective aux familles d'agriculteurs. Grâce aux prix équitables et à la modification de la politique de subventions et d'aides directes, les paysannes et paysans pourront élargir leur indépendance économique. Pour ce faire, la politique doit édicter de nouvelles lois afin que l'acquisition de terrain (« land grabbing ») par de grandes firmes ou par des acteurs non agricoles puisse être stoppée, garantissant à nouveau l'accès à la terre aux agriculteurs. Par ailleurs, le règlement de succession d'exploitations agricoles doit être réajusté aux conditions actuelles et la reprise d'une exploitation ne doit plus être un obstacle majeur pour les candidats non-originaire du milieu agricole.



3. AGRICULTURE ÉCOLOGIQUE

3.1 Écologie

À l'avenir, il devrait aller de soi d'apporter le plus grand soin à la santé des sols, à la propreté de l'eau et de veiller à un écosystème intact. En 2030, les agricultrices et agriculteurs seront soutenus par la politique et la société de façon à produire sans provoquer la surexploitation des ressources naturelles. La production agricole deviendra un peu plus extensive grâce aux pratiques écologiques et aura également des rendements légèrement inférieurs. En réduisant la production animale et les déchets alimentaires, nous pourrons toutefois atteindre un taux net d'autosuffisance identique, voire supérieur. Le système alimentaire a l'aubaine de devenir positif pour le climat. Pour y parvenir, il faut reconnaître l'inestimable potentiel agricole à stocker le carbone grâce à la formation précieuse d'humus et aux systèmes agroforestiers (arbres).

3.2 Diversité des variétés/biodiversité

Au cours des dix prochaines années, il faudra se concentrer sur la culture combinant anciennes et nouvelles variétés, cela permettra d'accroître drastiquement la diversité de l'agriculture productive. Parallèlement la biodiversité sur et hors terres agricoles augmentera de manière significative. Cela s'effectue par des modes de production en partie extensives et écologiques, mais aussi par le renoncement aux pesticides synthétiques. La plantation de cultures mixtes augmentera l'attrait de nouvelles variétés résistantes et certains systèmes, tel que l'agroforesterie, pourront être pratiqués dans une plus large mesure en Suisse.

3.3 Préservation des ressources

L'usage des ressources dans l'agriculture actuelle doit impérativement être réduite dans les dix prochaines années. Chose rendue possible grâce à la réduction significative de l'utilisation d'engrais chimiques et d'autres agents auxiliaires, purement et simplement devenus inutiles en culture agroécologique. Il convient d'accorder une plus grande attention au sol en tant que ressource, car il a non seulement le grand potentiel de pourvoir stocker le carbone, mais il est également vital comme base de

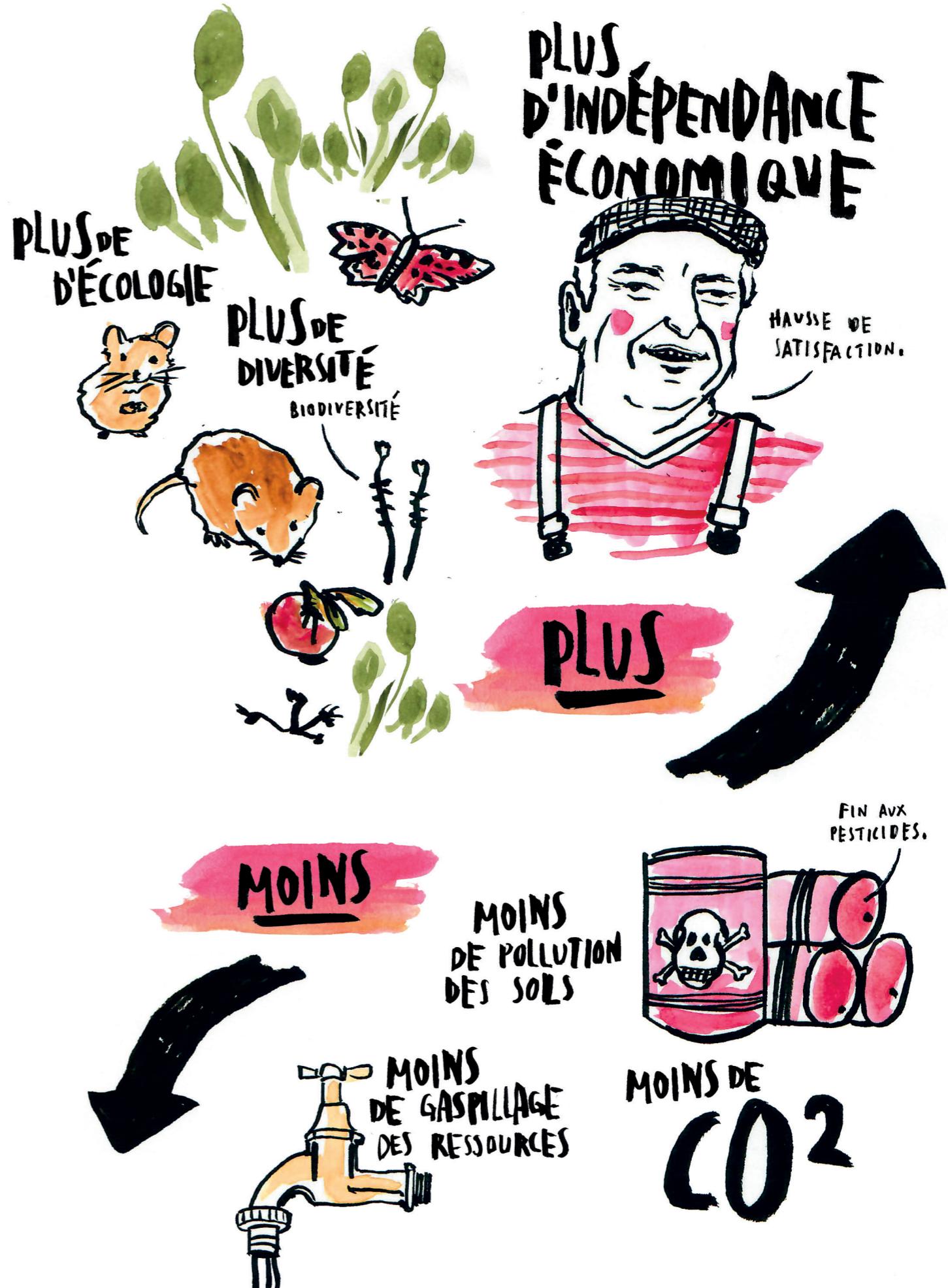
production pour nous tous. En outre, la production agricole devrait diminuer la consommation d'eau car la crise climatique entraîne une pénurie toujours plus grande et fait de l'eau un bien extrêmement précieux. La problématique du gaspillage alimentaire sera également abordée différemment en 2030. Ce qui aujourd'hui est encore considéré comme un déchet alimentaire pourra à l'avenir être conditionné et consommé.

3.4 Production animale

Dans notre vision, la production animale sera cantonnée selon le principe de « feed no food » (ne pas nourrir les animaux avec des denrées alimentaires). Ce qui peut être réalisé, et le sera, en changeant les habitudes de consommation. Nous ne pourrons pas esquerir de nouvelles législations. Les produits animaliers, comme le lait et la viande, ne doivent plus être subventionnés et encouragés inopportunément. Par ailleurs, le bétail devra être cantonné aux régions où l'élevage fait sens, comme par exemple en région montagneuse. De ce fait, l'importation d'aliments pour animaux ne sera plus nécessaire et il conviendrait de légiférer que les animaux ne reçoivent plus que du fourrage propre à l'exploitation ou à la région.

3.5 Pesticides et engrais

Dans dix ans, les pesticides synthétiques appartiendront au passé. L'utilisation de pesticides synthétiques peut être rapidement réduite au strict nécessaire grâce aux recherches intensives sur les produits phytosanitaires biologiques et les substances auxiliaires organiques. Les méthodes agricoles agroécologiques diminueront également l'emploi d'additifs. Sans compter que grâce à l'innovation et la technologie, l'utilisation d'agents auxiliaires biologiques diminuera. En l'an 2030, les écosystèmes des sols ne pourront plus être aussi intensivement exploités qu'aujourd'hui, de façon à ce qu'ils puissent se rétablir afin de maintenir notre base de vie élémentaire. Pour éviter une pénurie imminente des nutriments, nous devrions rapidement réduire la consommation d'engrais minéral tout en renforçant les cycles naturels.



4. LA POLITIQUE



Afin de permettre une transformation de l'agriculture et de la production alimentaire d'ici 2030, les conditions-cadres politiques doivent être redéfinies. Tout comme pour la politique climatique et environnementale, rien ne sert de créer des débats gauche-droite en matière de politique agricole et alimentaire. Le degré d'urgence de la situation ne nous autorise pas à tourner en rond sans obtenir des améliorations substantielles. Nous sommes redevables d'offrir des conditions équitables aux agricultrices et agriculteurs, de rectifier notre trajectoire environnementale destructrice et de proposer à la société une alimentation saine et durable.

La politique agraire est non seulement une politique climatique mais aussi une politique de la santé, environnementale, économique et sociale. La politique agraire ne peut être envisagée de manière isolée et la situation actuelle sollicite des concepts et des solutions intersectionnels. Toutes les personnes concernées savent que c'est envisageable, voire en partie déjà réalisé. Les progrès nécessaires sont rigoureusement écartés par

pur intérêt de pouvoir ou de profit, de sorte que cette politique globale n'est pas mise en œuvre. Les victimes sont l'environnement et les personnes travaillant dans l'agriculture, mais aussi notre société toute entière et les générations futures dont la base de l'existence est détruite.

Ce que nous demandons ici et maintenant n'est donc rien de moins qu'une réforme agricole pour la Suisse. La politique doit échafauder, de concert avec les citoyennes et citoyens, notre système agricole et alimentaire pour qu'il soit encore fonctionnel pour les futures générations. La politique agricole 22+ doit être conçue de manière à poser les bases d'une agriculture respectueuse du climat en Suisse. Il est primordial de restructurer la politique des paiements directs et des subventions afin de promouvoir les petites et moyennes exploitations agricoles. Ce n'est pas la superficie qui doit être indemnisée mais les prestations au service de toute la société qui devrait être valorisée, tout en respectant rigoureusement les normes écologiques et sociales. Les changements structurels ne doivent pas être da-

vantage encouragés, l'objectif principal étant de maintenir les fermes existantes et de faciliter de façon draconienne l'accès aux terres et aux exploitations agricoles. Afin d'accélérer la transition au mode de production biologique, un soutien financier initial est nécessaire. Des produits, tels que la viande et le lait, ne doivent plus bénéficier d'un soutien et d'une promotion disproportionnées. La politique agricole doit permettre à chaque agricultrice et agriculteur de se verser un salaire à la hauteur de son labeur, de payer ses employés correctement et de pouvoir faire les investissements indispensables sans pour autant se ruiner pour le restant de sa vie.

Ceci n'est qu'une première approche. Une esquisse. Une inspiration. Un processus d'élaboration qui concerne toutes les personnes impliquées, à savoir les agriculteurs, les travailleurs agricoles, les citoyens, les politiciens, les organisations faîtières des agriculteurs, les ONG, les scientifiques et l'administration.



SOLIDARITÉ AGRRAIRE/PAYANNE



PETIT EXPLOITATIONS FAMILIALES



MINIMISER LES GROSSES EXPLOITATIONS.

PRODUCTION ET CONSUMMATION RÉGIONALES

RENFORCER LE RÉSEAU ALIMENTAIRE.

TRAVAIL DIGNA

RÉMUNÉRATION ADÉQUATE DÉNOTE LA RECONNAISSANCE.



DÉMOCRATIE-ALIMENTAIRE!

VEHICULER LE SAVOIR.



TRANSPARENCE

GARANTIR LA TRANSPARENCE DES GÖTS.



REVALORISER LE RÔTI DOMINICAL

ACHAT CONSCIENT.



PLUS DE D'ÉCOLOGIE

PLUS DE DIVERSITÉ

BIODIVERSITÉ



PLUS D'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

HAUSSE DE SATISFACTION.

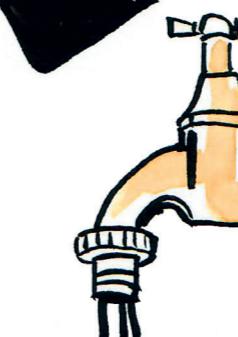
PLUS



FIN AUX PESTICIDES.

MOINS DE POLLUTION DES SOLS

MOINS DE GASPILLAGE DES RESSOURCES



MOINS DE CO₂



COMMERCE ÉQUITABLE

IMPORTATION INCLUS.

AGRICULTURE DU FUTURE

VISION 2030